

Partie 3 - Code de vie des camps de jour culinaire

NOM DU RÉPONDANT : _____ NOM DE L'ENFANT : _____

Dans le but d'assurer des camps de jour de grande qualité, sécuritaire, instructif, le tout dans une ambiance respectueuse, nous vous prions de lire et de signer le présent Code de vie des camps de jour de *Chef Thierry* :

- Le camp de jour ouvre ses portes à 8h et ferme à 17h. Les ateliers de cuisine commencent à 8h30 et se terminent à 16h00, la présence des enfants est donc requise pendant ces heures. Il est impératif de nous informer au plus tard la veille, de tout retard;
- Tout retard passé 17h sera facturé 2.00\$ la minute;
- Pour la sécurité des enfants et du personnel du camp, il y a des caméras de surveillance en fonction;
- Le répondant doit nous aviser dans les plus brefs délais de tous changements relatifs à la santé de l'enfant;
- Advenant l'apparition de symptômes liés à un virus ou une infection pouvant se propager ou empêchant l'enfant de participer aux activités du camp de jour, il sera requis que vous veniez chercher l'enfant;
- L'enfant doit respecter les consignes de sécurité relatives aux ateliers culinaires;
- Le respect envers les autres participants ainsi qu'envers les membres du personnel;
- Sécurité : le port de chaussure fermée est obligatoire pendant les camps de jour;
- L'enfant doit avoir une attitude positive, coopérative et ouverte sur la découverte;
- L'enfant doit participer au rangement et nettoyage;
- Le bris de matériel volontaire ou résultant du non-respect des consignes de sécurité sera facturé aux parents;
- Pour garantir un environnement sécuritaire, respectueux et optimal dans nos camps de jour culinaires, le respect des règles est non négociable. Nos ateliers impliquent l'utilisation d'outils et d'équipements potentiellement dangereux, et tout comportement inapproprié pourrait mettre en danger la sécurité des participants et du personnel. Toute infraction aux règles sera traitée avec fermeté.
 - **Les comportements inappropriés sont classés en trois niveaux : JAUNE, ORANGE et ROUGE, selon leur gravité.**

Avis disciplinaire – Niveau JAUNE

Exemples de comportements :

- Recevoir plus de 2 avertissements pour le même comportement.
- Utiliser un langage inapproprié ou manquer de respect aux autres.
- Refuser de suivre les consignes de sécurité élémentaires.
- Déranger intentionnellement le groupe ou interrompre le déroulement des ateliers.
- Adopter une attitude négative ou refuser de participer activement aux activités.

Sanctions - Niveau JAUNE

- Avertissement verbal immédiat à l'enfant.
- Retrait temporaire de l'activité en cours, sans compensation.
- Contact obligatoire avec le parent.

Avis disciplinaire – Niveau ORANGE

Exemples de comportements :

- Répéter des comportements ayant déjà entraîné un avis de niveau JAUNE.
- Manipuler volontairement les équipements ou outils de cuisine de manière dangereuse.
- Faire preuve d'intimidation ou de menaces envers un autre participant ou un membre du personnel.
- Refuser catégoriquement de suivre des consignes importantes.
- Endommager ou vandaliser du matériel ou des installations.

Sanctions – Niveau ORANGE

- Retrait immédiat de l'atelier et suspension pour le reste de la journée, sans remboursement.
- Rencontre obligatoire avec les parents pour discuter du comportement de l'enfant.
- Mise en place d'un plan disciplinaire strict.

Avis disciplinaire – Niveau ROUGE

Exemples de comportements :

- Répéter des comportements ayant déjà fait l'objet d'un avis de niveau ORANGE.
- Mettre en danger la sécurité des autres (par exemple, manipuler volontairement des couteaux ou des appareils dangereux de manière irresponsable).
- Commettre un acte de violence physique ou verbale grave envers un participant ou un animateur.
- Refuser systématiquement de respecter les consignes et de collaborer avec l'équipe d'encadrement.
- Dégrader volontairement du matériel essentiel ou les installations.

Sanctions -Niveau ROUGE

- Renvoi immédiat et définitif du camp, sans possibilité de réintégration. Aucun remboursement ne sera accordé.
- Un parent devra venir chercher l'enfant dans l'heure suivant l'avis disciplinaire.

Je déclare avoir lu et compris ce qui précède.

Signature du répondant : _____ **Signature de l'enfant** _____

Date :

Date :

Veillez compléter et signer **la Fiche d'inscription et la Fiche santé et le Code de vie** des camps de jour culinaire. Nous appliquons la règle du « **premier arrivé, premier servi** » et seulement lorsque nous recevons les documents susmentionnés dûment complétés avec paiement.

VEUILLEZ NOUS FAIRE PARVENIR LES FICHES AINSI QUE LE PAIEMENT, EN LIGNE À CHEFTHIERRY.CA/CAMPDEJOUR OU PAR CHÈQUE, PAR LA POSTE À **CHEF THIERRY, 444, BOULEVARD ST-RENÉ EST, PORTE 800 GATINEAU, QUÉBEC, J8P 8A9** OU PAR COURRIEL AVEC VIREMENT BANCAIRE À **ECOLECULINAIRE@GMAIL.COM** OU LE TOUT EN PERSONNE DIRECTEMENT À L'ÉCOLE AU 444, BOULEVARD ST-RENÉ EST .